



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E196605

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2026

ÉDITÉ LE

31/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/12/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 817 693 286

Siret : 817 693 286 00012

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 4314695-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7041364704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7041364704

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/10/2025

Raison sociale : BOISSON CONSTRUCTIONS BOIS JURA

295 ROUTE DE ROBINET
39570 L'ETOILE

Téléphone : 03 84 47 33 35

Fax :

Portable : 06 43 41 79 95

Site Internet : <http://www.chalets-boisson.com>

E-mail : chaletsboisson@cboisson.fr

Responsabilité légale :

CHAMOUTON JOEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	09/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/12/2022
o Fenêtres de toit	09/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	09/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.